

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 9 avril 2018

Procès-verbal de la séance régulière du conseil présidée par madame Ghislaine Daris, mairesse de la Municipalité de Cacouna, tenue le neuvième (9) jour d'avril deux mille dix-huit (2018) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Dix (10) citoyens sont présents à l'assemblée.

Madame la mairesse Ghislaine Daris constate le quorum.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30 la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2018-04-089-2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Séance régulière du 5 mars 2018
 - 3.1.1 Séance extraordinaire du 13 mars 2018
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1 Chemin des Navigateurs, lecture
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 *Offre d'emploi pour la Fabrique / 40 heures semaine du 4 juillet au 11 août 2018 inclusivement.
 - 6.2 Réseau Environnement / 41^e conférence 17 mai 2018 / lieu Matane une journée
 - 6.3 Bureau en Gros / achat d'un projecteur EX9210 Pro / assurance protection
 - 6.4 MOTION / 2^{ème} présentation du projet procédure de la gestion contractuel (art.932.1.2. C.M.)
« **Une seule personne à le pouvoir, par délégation du conseil, de négocier des contrats au nom**

de la Municipalité après présentation à celle-ci.» Remplace Section 1 article 2. *Champ d'application* (page 5 du projet)

- 6.5 30^e Soirée des Ambassadeurs / mercredi 25 avril 2018 17 h 30 Hôtel Universel de Rivière-Du-Loup
- 6.6 Achat de deux portables / deux soumissionnaires Marteck et DRK
- 6.7 Assemblée Générale Annuelle (AGA) 2018 les 9, 10 et 11 mai prochain
- 6.8 Appui à la MRC de Témiscouata pour ses commentaires et réponses émis lors d'une consultation sur un cadre technique, politique et délivrance de licences concernant le spectre de la bande du 600 MHz (No. SLPB 005-17)
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Service incendie – Rapport mensuel mars 2018
 - 7.2 A.P.E.Q. Rendez-vous annuel « Les pompiers un rôle essentiel dans la collectivité » / 28 avril 2018 dès 8 h 30 / inscription avant le 5 avril - Schéma d'incendie / modification au projet de révision / récurrence pour les risques faibles et récurrence pour les risques plus élevés
 - 7.3 *Antony Ouellet, pompier volontaire
8. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.4 Plainte / déneigement rue du Quai
 - 7.5 Plainte / déneigement plaque d'asphalte
 - 7.6 *Trottoirs / résolution 2017-09-230.15.1 à abroger
 - 7.7 *Résolution pour travaux trottoirs/ corrections de la résolution 2017-09-230-15.1
 - 7.8 Balayage de rues / gré à gré/ Garage Michel Lepage 5 400 \$ plus taxes applicables
 - 7.9 *Balayage trottoirs gré à gré / Gregtech Inc.
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. PEEP / Économie d'eau potable et Tri-Logique programme de sensibilisation 486 \$ plus taxes.
10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Dépôt/ Permis – Rapport mensuel de mars 2018
 - 10.1.1. *Procès-verbal du CCU du 27 mars 2018.
 - 10.2. Nomination d'un président au CCU pour une année / monsieur Martin Vaillancourt
 - 10.2.1. *Nomination d'un membre au CCU pour les deux prochaines années / monsieur Fabien Nadeau
 - 10.3. Lot 4 984 063 demande d'appui au CPTAQ
 - 10.4. Ferme Bernard Lebel / demande d'une lettre d'appui au CPTAQ
 - 10.5. Dérogation mineure #7908-48-8955-0-000 / abris ajouré pour bois et remorque
 - 10.6. Dérogation mineure #7909-32-5614-0-000 / régularisation d'implantation qui était prévue à 6,15 m de la rue et qui est de 4,66 m après constatation. Différence de 1,49 m sans impact
 - 10.7. Proposition d'un règlement régissant le commerce itinérant et la sollicitation
 - 10.8. Demande de changement de zonage / presbytère
 - 10.9. Campagne de sensibilisation visant l'encadrement de la Renouée Japonaise en milieu urbain.
 - 10.10 Plan et adoption des modifications au parc paysagés de la Meunerie de Cacouna
11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de mars 2018
 - 11.2. MADA devenir membre en 2018
 - 11.2.1 Carrefour Action Municipale Et Familiale / Rendez-vous le 25 avril à Mont-Joli
 - 11.3. Le Grand Tour Desjardins 2018 de passage à Cacouna (52,7 km) le dimanche 5 août 2018
 - 11.4. Réseau Québécois de Villes et Villages en Santé / cotisation 2018
 - 11.5. Abrogation de la résolution 2018-03-028-11.8 Événement Bubble Football BLS
 - 11.6. Résolution pour paiement de l'activité Bubble Football BLS au montant de 800 \$ à Animation de l'Est Facture 201801
 - 11.7. URLS / adhésion 2018-2019
 - 11.8. Contrat de travail Keryan Boucher / Coordinatrice terrain de jeux
 - 11.9. Contrat de travail Joannie Ouellet / animatrice terrain de jeux
 - 11.10 Contrat de travail Annick Dionne / animatrice terrain de jeux
 - 11.11 Contrat de travail Kathleen Thibault / responsable de garde
 - 11.12 *Protocole d'entente avec la commission scolaire Kamouraska de Rivière-du-Loup et l'école Vents-et-Marées pour l'occupation du terrain de jeux été 2018
12. FINANCES
 - 12.1. Groupe Ultima Assurance / renouvellement 2018 / 2019
 - 12.2. Refinancement d'un emprunt échéant le 16 juillet 2018 (STEFE) par règlement d'emprunt
 - 12.3. Facturation du cours d'eau Lebel de 2017
 - 12.4. Quote-part / Sécurité publique du Québec / deux versements
 - 12.5. *Journal L'ÉPIK / demande d'une participation financière de 3 600 \$
 - 12.6. *Corporation de Développement de Cacouna / demande d'une participation financière de 3 500 \$

13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - 13.1. *Mandat par résolution à Me Rino Soucy en relation avec La maison de prière le Cénacle
14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du régulière – 7 mai 2018 à 19 h 30
15. AFFAIRES NOUVELLES
 - 15.1. Banderole pour le Carnaval 2019 à être approuvée par le Ministère Transport Québec sous résolution
 - 15.2. Banderole pour le Carnaval 2019 à être approuvée par Hydro Québec sous résolution
 - 15.3. Dépôt / Transport Vas-y (Collectif et adapté) statistiques des déplacements
 - 15.4. *Michel Gagnon, réservation salle pour danse 50 ans et plus, gratuité demandée. (18 et 25 avril, 2, 9, 23 et 30 mai 2018)
 - 15.5. *Commission Régional du Port de Gros-Cacouna / adhésion 2018
 - 15.6. Œuvre d'art à l'emblème du porc-épic
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-04-090-3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

2018-04-090-3.1.1

3.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mars 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2018-04-091-4.1

4.1 Ratification des déboursés de 27 février au 31 mars 2018 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 158 265,92 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la

Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

5.1 Chemin des Navigateurs

Lecture

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-04-092-6.1

6.1 Offre d'emploi pour la Fabrique / 40 heures semaine du 4 juillet au 11 août 2018 inclusivement

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil dépose une demande d'offre d'emploi afin d'engager une personne ressource pour le travail d'été de visite de notre église;

QUE ce travail est de 40 heures semaines du mardi au dimanche du 4 juillet 2018 au 11 août 2018.

2018-04-093-6.2

6.2 Réseau Environnement / 41^e conférence 17 mai 2018 / lieu Matane

CONSIDÉRANT QUE la 41^e conférence du Réseau Environnement se tiendra à Matane;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE madame Sabryna Caron, technicienne en eaux de Cacouna, assiste à cette conférence qui regroupe une centaine d'intervenants municipaux et professionnels de la région;

QUE les frais relatifs à l'évènement lui soit accordés;

QUE l'inscription de 125 \$ incluant les taxes soit déboursé (y est inclus le souper).

2018-04-094-6.3

6.3 Bureau en Gros / achat d'un projecteur EX9210 Pro / assurance protection

CONSIDÉRANT QUE le personnel du bureau a besoin pour ses présentations d'un projecteur adéquat;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UN achat de EX9210PRO de EPSON est accepté pour achat chez Bureau en Gros au prix de 899,96 \$ plus les taxes et que l'assurance au coût de 189,99 \$ plus taxes.

2018-04-095-6.4

6.4 MOTION / 2^{ième} présentation du projet "procédure de la gestion contractuel (art. 932.1.2 C.M.)

CONSIDÉRANT QUE le projet est sujet à des changements dans le descriptif de la procédure de la gestion contractuel;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la modification suivante soit apporté à la section 1 de l'article 2 *Champs d'application* de la page 5 du projet qui doit se lire comme suit :

« Une seule personne à le pouvoir, par délégation du conseil, de négocier des contrats au nom de la Municipalité après présentation à celle-ci ».

2018-04-096-6.5

6.5 30^e Soirée des Ambassadeurs / mercredi 25 avril 2018 17 h 30 Hôtel Universel de Rivière-du-Loup

CONSIDÉRANT le mercredi 25 avril 2018 la soirée des Ambassadeurs dont la 30^e édition sera à l'hôtel Universel de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Ghislaine Daris et Suzanne Rhéaume représenteront la municipalité de Cacouna;

QUE le coût de l'évènement est de 45 \$ (taxes incluses) pour chaque participante;

QUE le paiement doit être fait au nom de l'ordre du Club des Ambassadeurs.

2018-04-097-6.6

6.6 Achat de deux portables / deux soumissionnaires Marteck et DRK

CONSIDÉRANT le besoin essentiel de faire l'achat de deux portables pour l'administration;

ATTENDU QUE DRK offre un modèle Lenovo à 675 \$ plus « Office petite entreprise à 300 \$ plus les taxes applicables (garantie du manufacturier) pour chacun des ordinateurs;

ATTENDU QUE Marteck Informatique nous offre un modèle de marque Intel à 725 \$ pour chacun des ordinateurs plus un abonnement pour 5 postes avec Office au montant annuel d'environ 100 \$ plus les taxes applicables (garantie de deux ans).

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil désire faire l'entente avec Marteck Informatique pour une somme de 725 \$ par portable (2) et avec Office pour les logiciels appropriés moyennant le service annuel à payer par année pour cinq postes.

2018-04-098-6.7

6.7 Assemblée Générale Annuelle de l'Association des plus Beaux Villages du Québec (AGA) 2018 les 9, 10 et 11 mai prochain

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna représente la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle;

QUE l'hébergement n'est pas nécessaire puisque l'évènement sera à Rivière-du-Loup;

QUE les frais de 295 \$ (taxes et services inclus) soient payés pour l'inscription;

QUE tout frais rattaché à cet évènement devra être remboursés.

2018-04-099-6.8

6.8 Appui à la MRC de Témiscouata pour ses commentaires et réponses émis lors d'une consultation sur un cadre technique, politique et délivrance de licences concernant le spectre de la bande du 600 MHz (No. SLPB 005-17)

ATTENDU QUE le ministère de l'innovation, de la Science et du Développement économique du Canada (ISDE) a lancé le 4 août 2017 une consultation sur la délivrance de licences du spectre de 600 MHz (réf. : Avis SLPB 005-17 de la gazette du Canada);

ATTENDU QUE le spectre de 600 MHz serait favorable aux régions puisque les ondes, moins puissantes, parcourent de plus grandes distances;

ATTENDU QUE le spectre de 600 MHz serait mis aux enchères par ISDE en 2019;

ATTENDU QUE par le passé, le processus d'attribution du spectre aux grands télécommunicateurs n'a pas favorisé les régions;

ATTENDU QU'avec l'aide d'un consultant en télécommunication, la MRC de Témiscouata a déposé le 2 octobre 2017 et le 2 novembre 2017 à ISDE des réponses aux questions et des commentaires visant à favoriser le développement de la téléphonie cellulaire dans les régions où le service est désuet et/ou absent ;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna appuient les commentaires et les réponses émis par la MRC de Témiscouata sur la consultation SLPB-005-17 d'ISDE dans le cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport de mars 2018

Dépôt du rapport du service incendie de mars 2018

2018-04-100-7.2

7.2 A.P.E.Q. rendez-vous annuel « Les pompiers un rôle essentiel dans la collectivité » / 28 avril 2018 dès 8 :30 / inscription avant le 5 avril

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'invitation au colloque « Les pompiers un rôle essentiel dans la collectivité » soit invité monsieur Claude Lévesque, chef pompier de Cacouna;

QUE le coût de l'inscription est de 135 \$ plus taxes et les frais inhérents au colloque.

2018-04-101-7.3

7.3 Schéma d'incendie / modification au projet de révision / récurrence pour les risques faibles et récurrence pour les risques plus élevés.

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4) ci-après appelé « la Loi » mentionne que les autorités régionales, à savoir les municipalités régionales de comté, doivent établir un schéma de couverture de risques fixant, pour leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

ATTENDU QUE le schéma est entré en vigueur le 10 septembre 2010 et que l'article 29 de la Loi prévoit que le schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

ATTENDU QUE l'article 30 de la Loi prévoit que sa révision doit se faire suivant la même procédure que son élaboration;

ATTENDU QUE l'article 16 de la Loi mentionne que le projet de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et son plan de mise en œuvre doivent être adoptés par chaque municipalités concernées;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie a procédé à la validation du projet de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de son plan de mise en œuvre doivent être adoptés par chaque municipalités concernées;

ATTENDU QUE le projet de révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie a été soumis à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte le projet de révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC de Rivière-du-Loup, ainsi que son plan de mise en œuvre déjà soumis à ce conseil.

2018-04-102-7.4

7.4 Antony Ouellet, pompier volontaire.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Anthony Ouellet dépose sa candidature au poste de pompier volontaire pour la brigade d'incendie de Cacouna;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Anthony Ouellet est accepté dans l'équipe d'incendie de Cacouna à titre de pompier volontaire rémunéré selon la convention déjà existante;

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Plainte / déneigement rue du Quai

Une plainte est déposée en ce qui concerne le déneigement sur la rue du Quai dont la neige projetée sur le terrain du propriétaire par le contracteur en déneigement.

8.2 Plainte / déneigement rue du Quai

Une plainte est déposée en ce qui concerne le déneigement sur la rue du Quai dont l'asphalte est projeté sur le terrain du propriétaire par le contracteur en déneigement.

2018-04-103-8.3

8.3 Trottoirs / résolution 2017-09-230-15.1 à abroger

CONSIDÉRANT QUE la résolution en titre est composée d'une phrase erronée;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la *Résolution 2017-09-230-15.1* soit abrogée et refaite avec les bons termes ne changeant en rien les soumissions remises.

2018-04-104-8.4

8.4 Résolution pour travaux trottoirs / correction de la résolution 2017-09-230-15.1

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées devant conseil à savoir :

Les paysages du Fleuves 2008 Inc, pour un montant de 56 927,50 \$ plus les taxes applicables;
&
Embellissement Rivière-du-Loup Inc, pour un montant de 55 350,00 \$ plus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE seul Les paysages du Fleuve 2008 Inc est en mesure de débiter les travaux en automne 2017;

CONSIDÉRANT QUE sous la proposition de monsieur Rémi Beaulieu le conseil en date du 5 septembre 2017 avait accordé le travail au Paysages du Fleuve 2008 Inc. pour la réfection du trottoir de la rue du Patrimoine.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte de retirer la phrase concernant la Côte Roy et réitère l'acceptation au soumissionnaire pour un montant de 56 927,50 \$ et que les travaux se poursuivent immédiatement et sans autre délai;

QUE les travaux devront être terminés avant le 15 juin 2018;

QU'advenant l'impossibilité d'effectuer la fin des travaux avant cette date, l'entrepreneur sera reconnu incapable de conclure l'entente de travail;

2018-04-105-8.5

8.5 Balayage de rues / gré à gré / Garage Michel Lepage

CONSIDÉRANT l'excellent service reçu l'année dernière et la disponibilité du fournisseur;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Garage Michel Lepage obtient le travail de nettoyer les rues au cout de 5 400 \$ plus les taxes applicables pour la saison 2018.

2018-04-106-8.6

8.6 Balayage trottoirs gré à gré / Gregtech Inc

CONSIDÉRANT l'excellent service reçu l'année dernière et la disponibilité du fournisseur;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Gregtech Inc. obtient le travail de balayage des trottoirs au cout de 450 \$ plus les taxes applicables pour la saison 2018.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

2018-04-107-9.1

9.1 PEEP / économie d'eau potable et Tri-logique programme de sensibilisation

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte de souscrire au programme PEEP de la Tri-Logique du programme de sensibilisation à l'économie de la consommation d'eau potable dans notre municipalité au coût de 486 \$ plus les taxes applicables.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis – Rapport mensuel de mars 2018

Lecture du rapport

Dépôt de la liste des permis émis

2018-04-108-10.1.1

10.1.1 Dépôt du procès-verbal du CCU tenu le 27 mars 2018

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil prend réception du procès-verbal du Comité Consultatif en Urbanisme de la réunion tenue le 27 mars 2018.

2018-04-109-10.2

10.2 Nomination d'un président au CCU pour l'année 2018

ATTENDU QUE le poste de président est d'une durée d'une année au sein du CCU;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la nomination de monsieur Martin Vaillancourt au poste de président du CCU pour l'année en cours;

2018-04-110-10.2.1 **10.2.1 Nomination d'un membre au CCU pour deux années (2018 et 2019)**

ATTENDU QU'un poste est à combler au sein du CCU;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la nomination de monsieur Fabien Nadeau au poste de membre actif du CCU pour les deux prochaines années.

2018-04-111-10.3 **10.3 Demande d'appui au CPTAQ / 4 984 063**

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil à la demande d'un citoyen, d'appuyer par lettre pour le lot 4 984 063 une demande adressée à la CPTAQ afin de faire l'acquisition de la propriété dans le but de l'occuper éventuellement comme résidence familiale.

2018-04-112-10.4 **10.4 Demande d'appui au CPTAQ Ferme Bernard LeBel (1990)**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une lettre d'appuie sera émise pour la Ferme Bernard LeBel (1990) afin d'appuyer sa demande de faire croître deux entreprises distinctes financièrement.

2018-04-113-10.5 **10.5 Dérogation mineure 7909-48-8955-0-000 / abris ajouré pour bois et remorque**

CONSIDÉRANT QUE la demande s'appuie sur un abri accessoire dans le règlement municipal concerné;

CONSIDÉRANT QUE l'abri servira aussi à entreposer un bateau et non pas que du bois;

CONSIDÉRANT QUE l'abri n'est pas rattaché à un autre bâtiment et que l'espace restante pour être conforme à la réglementation n'est pas respectée;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil, selon la recommandation du CCU, n'autorise pas la dérogation mineure.

2018-04-114-10.6 **10.6 Dérogation mineure 7909-32-5614-0-000 / régularisation d'implantation qui était prévue à 6,15 m de la rue et qui est de 4,66 m après constatation**

CONSIDÉRANT QUE la marge de différence est de 1,48 m est sans impact pour les voisins;

CONSIDÉRANT QUE la construction du garage a été faite en 2006 et que la faute des marges non respectées est imputée au constructeur de l'époque;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil, selon les recommandations du CCU, accepte la dérogation mineure.

2018-04-115-10.7

10.7 MOTION Proposition d'un règlement régissant le commerce itinérant et la sollicitation

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales permet d'adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, la bonne gouvernance et le bien-être général de sa population et pour exiger de tout commerçant itinérant l'obtention d'un permis préalable à l'exécution de son activité;

CONSIDÉRANT QU'il est compatible avec le bien-être général de la population de la municipalité de Cacouna que les personnes et entreprises qui font de la sollicitation de porte à porte ou de la vente itinérante sur son territoire soient assujettis à une réglementation afin de préserver la tranquillité des citoyens;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a toutefois pas lieu de limiter les activités des organismes dont est notoirement reconnu la mission régionale, provinciale, nationale ou internationale en matière philanthropique, culturelle, sociale ou sportive;

CONSIDÉRANT QUE nous souhaitons encourager les entreprises et commerces locaux;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce projet soit adopté en ce jour;

QUE le règlement soit présenté à la demande du citoyen pour visualisation avant le dépôt en séance;

QU'une partie du règlement concerne spécifiquement les « ventes de garage » et que les dates suivantes soient retenues, des 10 derniers jours de juillet aux 10 premiers jours d'août de chaque année;

QU'un montant de 100 \$ soit perçu pour chaque permis émis pour la période précitée couramment appelée pour les ventes itinérantes.

2018-04-116-10.8

10.8 Demande de changement de zonage / presbytère

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire veut habiter les lieux;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le changement de zonage change pour résidentiel.

2018-04-117-10.9

10.9 Campagne de sensibilisation visant l'encadrement de la Renouée Japonaise en milieu urbain.

CONSIDÉRANT l'ampleur que prend en expansion la Renouée du Japon reconnue pour ses racines envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal suggère fortement d'élaborer un règlement qui entoure la propagation et l'usage de la Renouée du Japon dans la municipalité de Cacouna;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil refuse l'élaboration de la réglementation suggérée;

QU'une campagne de sensibilisation soit instaurée et publiée sur notre site Web aussi par un postage à domicile et par des feuillets explicatifs sur la problématique de la Renouée du Japon dans notre secteur.

2018-04-118-10.10

10.10 Plan et adoption des modifications au parc paysagés de la Meunerie de Cacouna

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le dépôt des plans pour le parc et la verdure de la Meunerie de Cacouna soit accepté avec les modifications suivantes :

- 1- Retirer le stationnement dans le parc;
- 2- Ajouter de la verdure sur le long du parc;
- 3- Retirer la bande de verdure en face de la pesée;
- 4- Qu'un plan paysager aménagé soit remis à la municipalité.

QUE le dépôt des plans et rectifications fassent partie de l'entente première déjà présentée devant les citoyens.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel de mars 2018

Dépôt du rapport.

2018-04-119-11.2

11.2 MADA, devenir membre en 2018

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE des démarches soit entreprises afin d'être reconnu comme municipalité MADA.

2018-04-120-11.2.1

11.2.1 Carrefour Action Municipale Et Famille / Rendez-vous le 25 avril à Mont-Joli

CONSIDÉRANT l'implication que la municipalité veut prendre dans l'élaboration d'un plan d'aide familial au sein de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'activité est gratuite et n'engage en rien la municipalité;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Danielle Gagné, conseillère désignée pour représenter la famille et les aînées,
participe à cette rencontre tous frais payés.

2018-04-121-11.3

11.3 Le Grand Tour Desjardins 2018

CONSIDÉRANT QUE le Grand Tour Desjardins 2018 sera de passage à Cacouna (52,7 km)
le dimanche 5 août 2018;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte que le Grand Tour Desjardins 2018 passe par Cacouna;

QUE les informations pertinentes pour le passage de ces cyclistes parviennent à ceux-ci
dans les plus brefs délais;

QUE ce conseil autorise les organisateurs à disposer des balises tout au long du parcours la
veille de l'évènement.

2018-04-122-11.4

11.4 Réseau Ville et Villages en Santé

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte de payer le renouvellement d'adhésion membre au coût de 63 \$
pour l'année 2018.

2018-04-123-11.5

11.5 Abrogation de la résolution 2018-03-028-11.8 Évènement Bubble Football BLS

CONSIDÉRANT QUE la résolution faite n'était pas le reflet de la réalité;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'étant donné que la résolution demandait de payer la LBF au lieu de « Animation de
l'Est »;

QUE ce conseil accepte de dissoudre cette résolution.

2018-04-124-11.6

11.6 Résolution pour paiement de l'activité Bubble Football de BLS

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la facture 201801 dont l'activité n'avait pas été payée au montant de 800 \$ plus les
taxes applicables soit immédiatement payée à « Animation de l'Est » à même les fonds du
budget des loisirs Kakou.

2018-04-125-11.7

11.7 URLS / adhésion 2018-2019

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'adhésion 2018-2019 avec l'URLS soit payée au montant de 150 \$ puisque notre municipalité compte 1 972 citoyens.

2018-04-126-11.8

11.8 Contrat de travail Keryan Boucher / Coordinatrice terrain de jeux

ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la candidature de madame Keryan Boucher au poste de coordinatrice du terrain de jeux pour la saison 2018 au salaire horaire de 14 \$;

2018-04-127-11.9

11.9 Contrat de travail Joanie Ouellet / Animatrice terrain de jeux

ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : 5 jours semaines à déterminer, de 7 h 00 à 18 h 00;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la candidature de madame Joanie Ouellet au poste de animatrice du terrain de jeux pour la saison 2018 au salaire horaire de 12,50 \$;

2018-04-128-11.10

11.10 Contrat de travail Anick Dione / Animatrice terrain de jeux

ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : 5 jours semaines à déterminer, de 7 h 00 à 18 h 00;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la candidature de madame Anick Dione au poste de animatrice du terrain de jeux pour la saison 2018 au salaire horaire de 12,50 \$;

2018-04-129-11.11

11.11 Contrat de travail Kathleen Thibault / Service de garde

ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : 5 jours semaines à déterminer, de 7 h 00 à 18 h 00;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte la candidature de madame Kathleen Thibault au poste de service de garde pour la saison 2018 au salaire horaire de 12,50 \$;

12. FINANCES

2018-04-130-12.1

12.1 Groupe Ultima Assurance / renouvellement 2018/2019

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil paie la somme de 35 415,00 \$ en assurance couvrant ses biens et ses immobiliers;

2018-04-131-12.2

12.2 Refinancement d'un emprunt échéant le 16 juillet 2018 (STEFE) par règlement d'emprunt

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement d'emprunt numéro 16-08 et 5412* arrive à échéance et qu'un renouvellement avec une institution financière est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le montant à refinancer est de 68 100 \$ et que la Loi ne nous oblige pas à déposer devant les instances puisque le montant à refinancer est de moins de 100 000 \$;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise madame Ghislaine Daris ainsi que madame Carole Pigeon, à procéder avec la caisse Desjardins, dont approbation préalable a été reçue, au refinancement sans attente;

QU'un règlement d'emprunt soit donc présenté à la caisse Desjardins au nom de ce conseil par lesdits désignées.

2018-04-132-12.3

12.3 Facturation du cours d'eau Lebel de 2017

CONSIDÉRANT QUE des travaux de cours d'eaux ont été faits par la MRC de Rivière-du-Loup en 2017 pour un montant total de 2 413,89 \$;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la répartition de facturation pour le lot concerné 4 984 275 au montant de 2 040,30 \$ soit payée immédiatement à la MRC concernée et que le montant soit ajouté au compte de taxe de l'année 2019 au citoyen;

QUE la répartition de la facture pour le lot concerné 4 984 279 au montant de 373,59 \$ soit payée immédiatement à la MRC concernée et que le montant soit ajouté au compte de taxe de l'année 2019 au citoyen.

2018-04-133-12.4

12.4 Quote-part / Sécurité publique du Québec

CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 prévoyait cette dépense de quote-part;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'UN premier paiement au montant de 76 420 \$ soit payé au plus tard le 30 juin 2018 sous la référence 120577 facture 100489;

QU'UN dernier paiement au montant de 76 420 \$ soit payé au plus tard le 31 octobre 2018 sous la référence 120577 facture 100489.

2018-04-134-12.5

12.5 Journal L'ÉPIK / demande d'une participation financière de 3600\$

CONSIDÉRANT QUE 6 numéros sont publiés pendant l'année 2018 du journal l'ÉPIK;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité publie des articles dans ledit journal;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte de donner une participation financière de 3 600 \$ pour l'année 2018 au journal l'ÉPIK.

2018-04-135-12.6

12.6 Corporation de Développement de Cacouna / demande d'une participation financière de 3 500 \$

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Développement de Cacouna organise des activités prévues pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE « l'histoire » et la fête des « Deux Nation, Une Fête » font partie en outre des activités culturelles;

Il est proposé par monsieur Benoit Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accorde une aide financière de 3 500 \$ pour l'année 2018.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

2018-04-136-13.1

13.1 Mandat par résolution à Me Rino Soucy en relation avec La maison de Prière le Cénacle

ATTENDU QUE selon la *Loi* il est de notre devoir de mandater par résolution un avocat lors d'une demande d'action juridique;

CONSIDÉRANT QUE les revendications de la Maison de Prière Le Cénacle ne correspondent pas à notre point de vue aux frais communs d'utilisation des services municipaux;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE Me Rino Soucy soit mandaté par ce conseil pour agir en tant que conseiller dans la cause qui nous concerne et dans la demande de régulariser les frais d'usage des égouts, eaux et ordures/recyclages;

QUE des démarches soient entreprises afin de recouvrer ces montants pour l'année 2018 et les années subséquentes.

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil – 7 mai 2018 19 h 30

15. AFFAIRES NOUVELLES

2018-04-137-15.1

15.1 Banderole pour le Carnaval 2019 à être approuvée par le Ministère du Transport à Québec sous résolution

ATTENDU QU'une banderole sera installée au-dessus des voies du MTQ;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une demande soit expédiée au MTQ pour recevoir l'autorisation d'installer la banderole au-dessus de la voie publique lors du carnaval de 2019 et les années subséquentes.

2018-04-138-15.2

15.2 Banderole pour le Carnaval 2019 à être approuvée par Hydro Québec sous résolution

ATTENDU QU'une banderole sera installée et accrochée sur les poteaux d'Hydro Québec;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'une demande soit expédiée à Hydro Québec pour recevoir l'autorisation d'accrocher la banderole à leurs poteaux lors du carnaval de 2019 et les années subséquentes.

15.3 Dépôt / Transport Vas-Y inc. (Collectif et adapté) statistiques des déplacements

Lecture

2018-04-139-15.4

15.4 Michel Gagnon, réservation salle pour danse 50 ans et plus, gratuité demandée (18 et 25 avril, 2, 9, 23 et 30 mai 2018)

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la location de la salle aux dates demandées est acceptée par ce conseil.

2018-04-140-15.5

15.5 Commission Régional du Port de Gros-Cacouna / adhésion 2018

CONSIDÉRANT la campagne de recrutement des membres de la Commission Régional du Port de Gros-Cacouna en action présentement;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Ghislaine Daris et Suzanne Rhéaume réitèrent leurs adhésions avec ladite commission pour l'année 2018 au coût de 200 \$ pour deux adhésions comme représentantes de la municipalité de Cacouna.

2018-04-141-15.6

15.6 Emblème Porc Épic en bois

ATTENDU QU'il avait été décidé précédemment de procéder à l'achat d'un emblème représentatif et artistique de Cacouna;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une œuvre apporte la possibilité à la municipalité d'obtenir un 4^e fleurons, signe d'une participation active à l'émancipation de la culture dans notre municipalité;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'achat au montant de 650 \$ de l'œuvre produite par l'artiste madame Danielle Samson de WEZO, à l'effigie d'un Porc-Épic en bois et en métal soit payé;

QUE ce conseil se penche sur l'éventualité d'acheter un socle artistique pour y déposer le Porc Épic conçu par l'artiste.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-04-142-17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 21 h 27 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
maire

Carole Pigeon
Directrice générale
